

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21102**

Intitulé

MASTER : MASTER Professionnel Arts Lettres et Langues, Mention Langues Etrangères Appliquée Traduction multimédia

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Bourgogne - Dijon, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Président de l'Université de Bourgogne, Recteur de l'Académie de Dijon Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

136f Langue anglaise, allemande, etc ; appliquée à l'électronique, à la chimie etc

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel est chargé de réaliser une étude documentaire sur le sujet traité (concepts techniques, structures grammaticales complexes,...). Créer tout ou partie d'éléments graphiques et visuels en vue de produire un document imprimé, audiovisuel ou multimédia (livre, plaquette, page web, cd-rom, film d'animation, jeux vidéo,...). Il peut se spécialiser dans le traitement d'un ou plusieurs médias (textes, images, son, animation, vidéo, page internet,...) entrant dans la composition d'un support de communication. Il peut également coordonner une équipe.

Le diplômé devra être capable :

d'évaluer l'ancrage culturel d'un produit multimédia en langue source et le localiser en langue cible

de manipuler les outils informatiques spécifiques à la localisation et au sous-titrage

d'organiser et produire, sous forme multimédia une campagne de communication à destination d'une communauté linguistique et culturelle étrangère.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Traduction, interprétariat : Collectivité territoriale, entreprise, institution parlementaire, société de services

Réalisation de contenus multimédias : Agence de communication, agence de promotion et de marketing direct, entreprise, société de production audiovisuelle, cinématographique, studio de création graphique, studio de films d'animation.

Types d'emplois accessibles

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- **Traducteur spécialisé**

- **Localisateur**

- **Sous-titreur**

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1108 : Traduction, interprétariat

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Compétences linguistiques : UE1 et UE2 Langues semestre 1 M1 12ECTS

Compétences professionnelles : UE3 Connaissance du monde professionnel semestre 1 M1 6 ECTS, UE 4 Traduction écrite spécialisée semestre 3 M2 6 ECTS, UE 5 semestre 3 M2 6 ECTS,

Savoirs et techniques : UE4 semestre 1 6 ECTS - UE5 semestre 1 traduction multimédia 6ECTS, UE1 Outils et environnement du traducteur multimédia semestre 3 M2 4 ECTS, UE2 semestre 3 Localisation M2 6 ECTS , UE3 semestre 3 Sous-titrage M2 8 ECTS

Stage en entreprise : semestre 2 M1 - 30 ECTS semestre 4 M2 - 30 ECTS

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	.
Par candidature individuelle	X	Pour partie du diplôme VA jury VA Jury VES

Par expérience dispositif VAE	X	Jury VAE
-------------------------------	---	----------

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25/04/2002 relatif au diplôme national de Master (NOR: MENS0200982A)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation de l'Université de Bourgogne du 04/09/2012

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2013-756 du 19 août 2013 - Code de l'Éducation : articles R613-32 à R613-37

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www2.u-bourgogne.fr/ode/>

Autres sources d'information :

[Site de l'uB](#)

Lieu(x) de certification :

Université de Bourgogne - Dijon : Bourgogne Franche-Comté - Côte-d'Or (21) [Dijon]

Université de Bourgogne

Maison de l'Université

Eplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Bourgogne

Campus Universitaire Montmuzard 21000 DIJON

Historique de la certification :